

TRAIT D'UNION

#5
Janvier 2015
la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



EDITO

*Patrick DEPYL,
Maire de
La Wantzenau*

Chères Wantzenauviennes et
chers Wantzenauviens,

Cette année a commencé par un sursaut collectif, témoignage de la réprobation de l'immense majorité de la population devant des actes criminels d'une violence inouïe.

Chacun d'entre nous a vécu ces événements selon son tempérament, selon ses convictions mais avec beaucoup d'intensité. De nombreuses actions, cérémonies de vœux, rencontres techniques avec des partenaires sont apparues bien secondaires à côté de l'émotion partagée. Mais on doit continuer à avancer, à vivre, même si tout ne sera peut-être plus comme avant. J'ai retenu de tout cela deux valeurs essentielles que nous avons souvent évoqué dans ces colonnes : la fraternité et le collectif.

La devise de notre République que tout le monde connaît : Liberté, Égalité, Fraternité.

Nous avons retrouvé le sens de la Fraternité, le sens du vivre ensemble... Nous la mettrons en évidence au fronton de notre mairie, notre maison commune. Et puis nous avons retrouvé ce sens du collectif, cette intelligence collective qui peut régler tous les problèmes si nous savons lui donner son élan.

Le collectif, c'est aussi la base de la nouvelle Eurométropole qui a vu le jour le 1^{er} janvier, dans laquelle notre commune prendra toute sa place. Nous vous présenterons ce que cela va changer dans notre vie de tous les jours. Pour l'instant, à vrai dire, pas grand chose, les grandes évolutions seront pour plus tard.

Dans ce journal, nous allons également évoquer notre jeunesse et la politique que nous souhaitons mettre en oeuvre pour lui donner les atouts nécessaires à son épanouissement. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine.

Cette année 2015 sera très importante pour notre village, nous vous présenterons dans les prochaines semaines les résultats du Plan Directeur d'Aménagement qui servira de document de base permettant aux élus, mais aussi à la population, de prendre les bonnes décisions pour adapter notre village aux exigences de notre temps.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom propre, je vous souhaite une belle année, une bonne santé et plein succès dans ce que vous entreprendrez.

sbourg métropole

ANTZENAU RE DANS NOUVELLE ENSION.

unes, un territoire, ême ambition.

- p.2** | STRASBOURG EUROMÉTROPOLE
- p.3** | JUMELAGE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
- p.4** | NOTRE JEUNESSE EST NOTRE AVENIR
LA FDMJC67
- p.5** | RETOUR SUR LES ASSISES DE LA JEUNESSE
- p.6** | LES JEUNES ET L'EMPLOI
UN ESPACE DÉDIÉ AUX JEUNES
- p.7** | LES JEUNES S'ENGAGENT
LES JEUNES VUS PAR UN « VIEUX »
- p.8** | EN IMAGES
PAROLES À L'OPPOSITION

AGENDA

Février

- 1/02** | COMPÉTITION D'ESCALADE
Gymnase du Collège
- 1/02** | THÉ DANSANT
14h30 à 18h30 - Le Fil d'Eau
- 3/02** | CONSEIL DES AÎNÉS
14h - Mairie
- 4/02** | HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS
10h et 16h - Bibliothèque
- 7-8/02** | THÉÂTRE ALSACIEN
20h15 - Foyer Culturel
- 8/02** | CONCERT ANNUEL DE L'HARMONIE
MUNICIPALE - *15h - Le Fil d'Eau*
- 13-14/02** | THÉÂTRE ALSACIEN
20h15 - Foyer Culturel
- 15/02** | BIKE AND RUN
9h15 - Espace J-C Klein
- 21/02** | LOTO BINGO
20h - Le Fil d'Eau
- 28/02** | SPECTACLE « ZUPERSHOW »
Le Fil d'Eau

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR
EN CHEF:

Patrick Depyl, Maire

COORDINATION DES TEXTES, CRÉATION
MAQUETTE ET MISE EN PAGE :

Elsa Christmann

CRÉDITS PHOTOS :

Service de la Mairie

COUVERTURE :

Strasbourg Eurométropole

IMPRESSION :

Imprimerie Parmentier - La Wantzenau

DÉPÔT LÉGAL :

Janvier 2015

MAIRIE :

11, rue des Héros - CS 70 005

67610 LA WANTZENAU

Tél. *03.88.59.22.59*

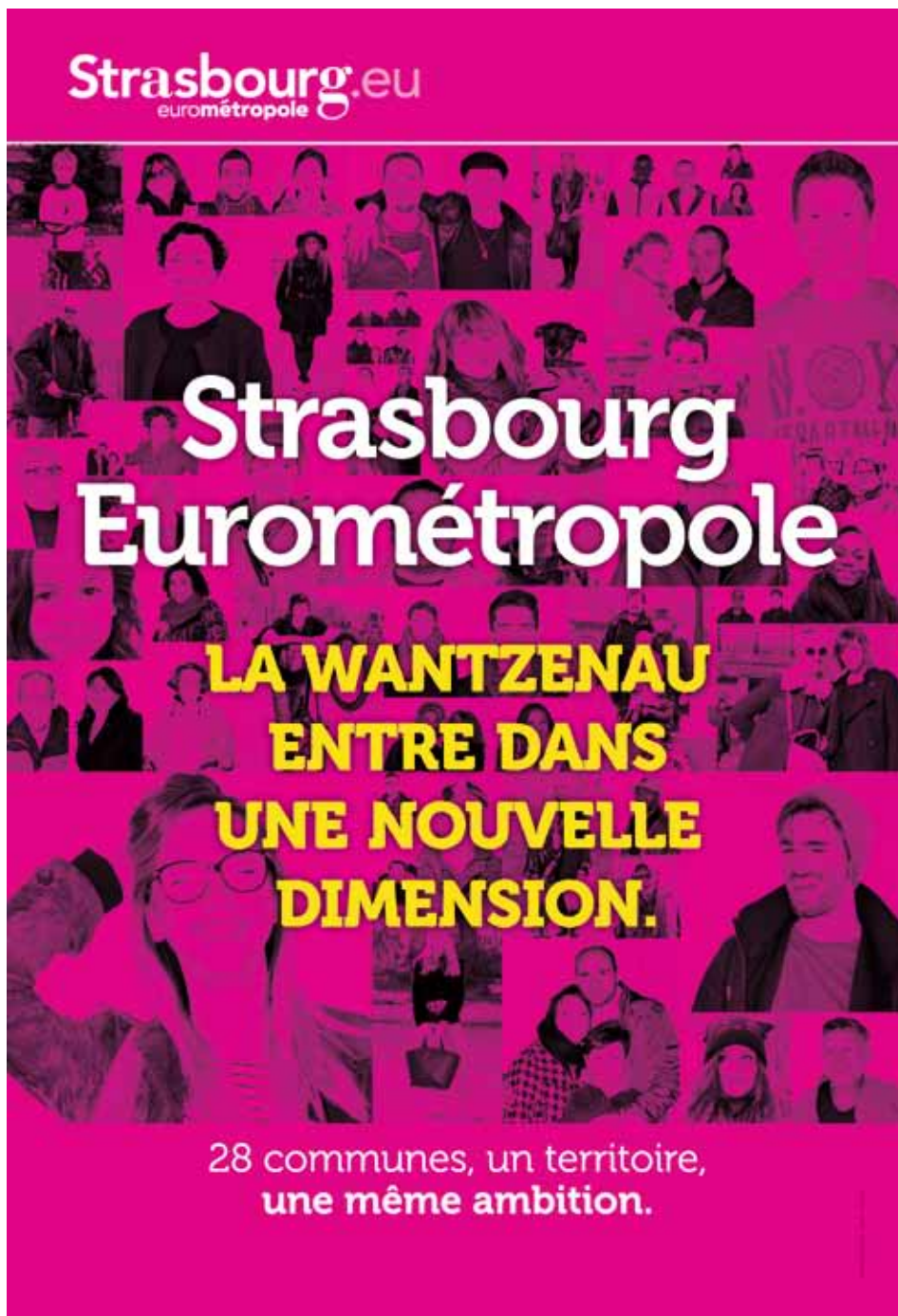
Fax. *03.88.59.22.50*

Courriel : *info@la-wantzenau.fr*

Site Internet : *www.la-wantzenau.fr*

Site Internet du Canal Local : *www.wantzstv.fr*

Quelques éléments pour planter un décor complexe, mais en cours de simplification.



Aujourd'hui, la France compte quatre échelons administratifs locaux qui se partagent des compétences : commune, intercommunalité, département et région.

Cet empilement des échelons d'administration, les compétences partagées et les financements croisés sont souvent résumés par l'expression « millefeuille territorial ». Cette organisation est souvent illisible pour le citoyen et nuit à l'efficacité de l'action publique des territoires.

Une importante réforme territoriale entend transformer pour plusieurs décennies l'architecture territoriale de la République. En jeu, la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins citoyens. Mais cette réforme est loin de faire l'unanimité.

Au 1^{er} janvier 2015, les agglomérations de Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Montpellier, Nantes, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse sont devenues des métropoles. À cette date, est également

► créée une nouvelle collectivité : la métropole de Lyon, qui se substitue sur son territoire au département du Rhône.

Ces métropoles sont créées en application de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (« loi Maptam »). Celle-ci prévoit, qu'au 1^{er} janvier 2015, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui forment un ensemble de plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants sont transformés par décret en une métropole. Les métropoles sont dotées de larges compétences. Toutes les compétences acquises par l'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) d'origine sont transférées de plein droit à la métropole. Les métropoles du Grand Paris et d'Aix-Marseille seront mises en place au 1^{er} janvier 2016.

Le deuxième volet de la réforme territoriale réduit le nombre de régions de 22 à 13. L'Alsace sera associée à la Lorraine et à la Champagne Ardenne dans une même région.

Naturellement, l'ensemble des élus du Conseil de communauté a conservé les mandats et constitue les membres du nouveau « Conseil de l'Eurométropole ». Son Président, Robert Herrmann, a également conservé son titre et ses fonctions.

Toutes les compétences de la Communauté Urbaine de Strasbourg sont exercées, depuis le 1^{er} janvier 2015 par l'Eurométropole. S'y ajoutent de nouvelles compétences obligatoires :

- la participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares ;
- la lutte contre la pollution de l'air ;

- la lutte contre les nuisances sonores ;
- les concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz ;
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ;
- la participation aux pôles de compétitivité et au capital des sociétés d'accélération du transfert de technologie.

La dénomination spécifique que la loi confère à « l'Eurométropole de Strasbourg », consacre le rôle spécifique de Strasbourg, capitale européenne, siège à ce titre de diverses institutions européennes, notamment les deux assemblées parlementaires : le Parlement Européen et l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

Le contrat triennal, spécificité de l'Eurométropole

Autre élément très positif : le contrat triennal « Strasbourg, capitale européenne », est désormais inscrit dans la loi et, de ce fait, devient une obligation légale pour l'État. Ces contrats ont pour objet de réunir les moyens nécessaires à Strasbourg pour assumer les fonctions de ville siège des institutions européennes.

L'Eurométropole : catalyseur des politiques des différents acteurs publics sur son territoire.

La loi prévoit également que l'Eurométropole peut, en accord avec les collectivités concernées, exercer de nouvelles compétences, soit par délégation, soit par transfert :

- de l'État, notamment dans le domaine de l'habitat ;
- de la Région, notamment dans le domaine du développement économique ;
- du Département, notamment pour l'action sociale et la voirie départementale (obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017)

Le conseil de développement Strasbourg Eurométropole mettra en place un conseil de développement réunissant les forces vives de l'agglomération, les habitants ainsi que les représentants des institutions et organismes européens, les autorités publiques locales allemandes et les organismes transfrontaliers.

Le conseil de développement proposera des orientations à l'Eurométropole sur les grandes politiques publiques.

L'Eurométropole et les communes

L'Eurométropole exerce ses compétences sur l'ensemble du territoire. Les relations avec ses communes membres ne changent pas. La commune reste le maillon de proximité indispensable au bon fonctionnement de l'Eurométropole.

Strasbourg Eurométropole en chiffres :

- 28 communes ;
- 316 km² ;
- 477 502 habitants ;
- 43% de la population du Bas-Rhin ;
- 25% de la population alsacienne.

Pour La Wantzenau, le passage à l'Eurométropole entraîne la dissolution du Syndicat d'eau potable constitué préalablement avec Kilstett et Gamsheim. La provenance et la qualité de l'eau ne changeront pas.

Patrick DEPYL,
Maire

JUMELAGE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE – LA WANTZENAU



Lors de la dernière guerre les habitants de Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne) ont accueilli amicalement et aimablement les Wantzenauviens suite à l'évacuation de 1939/1940.

Depuis réciproquement ces deux communes fêtent tous les quatre ans leur jumelage.

Cette année c'est aux Wantzenauviens de recevoir la délégation arédiennaise du vendredi 3 (18h) au lundi 6 juillet 2015 (8h).

Afin de réussir ce rendez-vous nous avons besoin de vous tous pour l'hébergement de nos hôtes et pour l'organisation de cet événement.

C'est pourquoi nous désirons créer un comité d'organisation dont la 1^{ère} réunion aura lieu le jeudi 19 février 2015 à 20 heures dans le local C de l'Espace Jean-Claude Klein. Venez nombreux !

Pour tout renseignement complémentaire : Albert Kunkler au 03 88 96 22 59 ou au 06 36 55 02 56.

NOTRE JEUNESSE EST NOTRE AVENIR, ELLE EST UNE RESSOURCE EXTRAORDINAIRE

Dans le cadre de sa nouvelle mandature, la Municipalité de La Wantzenau entend faire de la jeunesse l'une des principales priorités de son action.

Parce que la jeunesse a du talent et que nous souhaitons sa réussite ! Parce que la jeunesse à La Wantzenau, c'est plus de 1000 jeunes de 10 à 25 ans.

Aider les jeunes à entrer dans la vie active, dans la vie d'adulte, tel est notre projet à tous.

La jeunesse mérite toute notre attention et la municipalité est déterminée à se mobiliser dans une vision large pour être aux côtés de ce public.

Reconnaître la valeur de la jeunesse, c'est l'ambition que nous nous donnons, avec une exigence d'actions sur tous les fronts.

Pour ce faire, la commission jeunesse de la Municipalité travaille actuellement en lien avec la Fédération des MJC (Maisons de la Jeunesse et de la Culture) pour poser les fondamentaux de sa politique en lien avec ses partenaires les plus proches. Les Assises de la Jeunesse, la Mission Locale qui assure des permanences depuis peu, sont les premiers jalons que nous avons souhaité poser pour écouter les jeunes mais aussi répondre à leurs premières attentes.

Notre collectivité entend assumer pleinement sa place et sa responsabilité pour que la jeunesse puisse évoluer le mieux possible au sein de notre commune. Car nous devons tous considérer la jeunesse, au présent et au futur, comme un formidable facteur de développement et d'espoir.

L'ambition de la commune est simple : mettre le pied à l'étrier des jeunes Wantzenauviens qui en ont le plus besoin et soutenir ceux qui sont engagés dans une dynamique de projet qu'elle soit personnelle ou collective.

Nous voulons que nos jeunes soient des jeunes autonomes, engagés et responsables en tenant compte de la réalité de la société, de la diversité de la jeunesse qui n'est pas homogène.

Trois enjeux forts fondent notre engagement politique :

1. Favoriser l'expression de tous les jeunes, leur permettre de « s'exprimer »

- Recueillir, promouvoir et valoriser leur parole ;
- Soutenir et stimuler leur projet individuel et collectif ;
- Associer les jeunes à la concertation ;
- Organiser des espaces de rencontres.

2. Encourager les initiatives et les projets

- Accompagner les jeunes dans les projets ;
- Valoriser l'engagement des jeunes bénévoles et le volontariat en lien avec le monde associatif ;
- S'assurer que la dimension jeunesse soit bien prise en compte dans les grands projets d'aménagement et inciter les associations à mieux intégrer les nouvelles pratiques des jeunes.

3. Accompagner les jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté

- Alimenter une dynamique citoyenne en mettant des services civiques dans la commune par exemple ;
- Encourager l'implication des jeunes dans l'échange avec les autres générations

Chaque jeune est une ressource pour notre territoire, notre démarche communale doit s'inscrire dans une logique « d'aller vers », de « faire avec » les jeunes, pour leur permettre d'être de véritables acteurs de la vie et des citoyens à part entière de notre commune.

La particularité de chacun des projets que nous allons porter est que nous ne pouvons pas les réaliser seuls. Ils se réaliseront avec des acteurs multiples, chacun dans ses domaines de compétences, mais sous l'impulsion d'une volonté politique déterminée, car l'enjeu est important.

La Commune de La Wantzenau veut véritablement se donner les moyens de soutenir les jeunes et de créer autour d'eux un réseau dynamique orienté vers leur avenir.

Notre ambition est forte pour la jeunesse, la commune est à côté de ses jeunes car ils sont un vivier d'énergie et de ressources dont on ne peut se passer !

Myriam STENGER,
1^{ère} Adjointe au Maire en charge du service
aux familles et de la citoyenneté.



Projet de réalisation d'une fresque sur la microcrèche de La Wantzenau

RETOUR SUR LES ASSISES DE LA JEUNESSE

En vue de redéfinir la politique jeunesse sur le territoire, la Municipalité a souhaité consulter les habitants sur la question de la jeunesse lors de rendez-vous participatifs.



Assises de la jeunesse, « Notre jeunesse... quel avenir ? », les 17, 21 et 24 novembre 2014

Lors de ces réunions, les participants étaient amenés à dégager des actions prioritaires, autour des thèmes suivants :

- les pratiques des jeunes ;
- la vie du village ;
- la scolarité/ l'orientation/ l'emploi ;
- la prévention/ les conduites à risques.

Suite à ces réunions, la démarche sera complétée par un questionnaire à destination des jeunes de la commune.

Les besoins et attentes exprimés dans cette démarche de diagnostic permettront à l'équipe de l'Espace Jeunes de proposer des axes de travail à la Municipalité.

Après validation, l'équipe proposera un plan d'actions et une organisation adaptée du fonctionnement de l'Espace Jeunes.

Les retours des acteurs

Les familles (8 parents présents)

Les réflexions des familles :

- améliorer l'accessibilité de l'espace jeunes (lieu pour tous, reconnu par tous) ;
- réaliser des actions de prévention en lien avec les problématiques des jeunes ;
- améliorer la communication générale sur l'action de l'Espace Jeunes.

Les jeunes (30 jeunes présents)

Prévention et conduites à risques :

- améliorer la sécurité dans les déplacements des jeunes à vélo (pistes cyclables, éclairage nocturne) ;

- informer sur la gestion du stress, la colère et le sommeil.

Vie du village :

- créer un lieu de rencontre qui fonctionne en autonomie (« city stade », lieu couvert) ;
- retrouver une vie de village autour d'endroits fédérateurs (bar, snack) ;
- développer des événements festifs pour la jeunesse en les impliquant dans l'organisation.

Scolarité/orientation/Insertion/emploi :

- ouvrir un lieu collectif et coopératif sur la question des devoirs scolaires ;
- organiser un carrefour des métiers ;
- travailler sur la gestion du temps (emplois du temps trop chargés) ;
- imaginer un rythme différent au collège.

Activités :

- créer un mur d'expression libre ;
- « City stade » ;
- voyages / weekends culturels (sortir de La Wantzenau) ;
- découverte de lieux (sorties, visites) et de savoir-faire (artisanat) ;
- activités d'expression (théâtre), jeux (sociétés/vidéos).

Les associations (13 présentes)

Thèmes abordés :

- difficulté de fidéliser les jeunes de plus de 15 ans au travers des activités ;

- travailler la question de l'investissement des jeunes dans les associations (questions du renouvellement des cadres, générer du bénévolat) ;
- constat de l'effet de consommation d'activités (zapping) ;
- inciter à la formation des jeunes ;
- constat d'un manque d'investissement des parents dans les loisirs de leurs enfants ;
- rassembler les associations autour d'une manifestation (forum des associations).



Parole aux parents

Sébastien MAUDRY,
Coordinateur jeunesse à la Fédération
Départementale des Maisons des Jeunes et
de la Culture.

LES JEUNES ET L'EMPLOI

Une nouvelle permanence de la Mission Locale et Relais Emploi à la mairie de La Wantzenau.

À la demande des élus de la Commune de La Wantzenau, la Mission Locale et Relais Emploi a décidé d'ouvrir une permanence.

La Mission Locale Relais Emploi, c'est quoi ?

Une devise : écouter, partager, innover.
Une mission : depuis 1982, la plus ancienne Mission Locale d'Alsace accompagne les 16 à 25 ans non scolarisés issus des 15 communes au Nord de Strasbourg, dont celle de La Wantzenau, an faveur de l'emploi.

À partir de 2005, en intégrant une équipe dédiée principalement aux bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) de plus de 26 ans en recherche d'emploi, elle est devenue la Mission Locale et Relais Emploi.

L'équipe assure une mission de service public pour l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement vers une insertion sociale et professionnelle.

En 2013 : la Mission Locale Relais Emploi, avec 23 salariés répartis sur quatre permanences et les trois antennes de Bischheim, Hœnheim et Schiltigheim, a accueilli 1684 jeunes et 465 adultes : 664 personnes ont trouvé un emploi et 328 une formation.

Parmi elles, une cinquantaine d'habitants de La Wantzenau.



TU AS MOINS DE 26 ANS, TU N'ES PLUS SCOLARISÉ

MAIS À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

D'UNE FORMATION ?

D'UN NOUVEAU PROJET PROFESSIONNEL ?

La Commune de La Wantzenau te propose un **nouveau service de proximité** avec des permanences de la **MISSION LOCALE*** les mardis matins, tous les 15 jours, en mairie.

N'hésite pas à prendre rendez-vous auprès de **Cécile Vix** au **03.88.59.22.59**

La Wantzenau
MISSION LOCALE
RELAYS EMPLOI

La permanence de La Wantzenau : pour quoi faire ?

Ouverte depuis octobre 2014, la permanence de La Wantzenau permet un accueil de proximité pour les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés et les bénéficiaires du RSA de la commune qui souhaitent profiter des services de La Mission Locale et de Relais Emploi : un courrier d'information a été envoyé à domicile à toutes les personnes concernées.

Les 6 permanences ont permis d'assurer 17 entretiens et de relancer le suivi des 49 personnes de La Wantzenau inscrites à la Mission Locale et Relais Emploi.

Après un diagnostic individualisé, la conseillère propose un plan d'actions personnalisés qui peut être complété par des ateliers ou des dispositifs proposés par la Mission Locale et Relais Emploi et ses partenaires : entreprises, organismes de formation, outils concernant la recherche d'emploi, la mobilité, le logement, les aides financières...

Comment prendre rendez-vous ?

Si vous souhaitez bénéficier de ces services à la mairie les mardis matin avec M^{me} JORDAN, vous pouvez prendre rendez-vous en contactant Cécile VIX au 03 88 59 22 59.

Anne-Isabelle JORDAN,
Conseillère à Mission Locale et Relais Emploi

LA FDMJC 67, UN PARTENAIRE JEUNESSE

La Fédération Départementale des Maisons de la Jeunesse et de la Culture 67 (FDMJC) est, depuis 12 ans, le partenaire privilégié de la commune de La Wantzenau, dans le cadre du développement de la politique jeunesse sur le territoire.

L'objet est le développement d'une politique d'animation en direction de la jeunesse, en lien avec la vie associative et l'ensemble des forces vives volontaires du territoire.

Les missions menées sont diverses :

- développer l'animation du secteur jeunes pour les 10-18 ans ;
- aller à la rencontre des jeunes ;
- être à leur écoute ;
- soutenir leurs projets ;
- concevoir un programme d'animations le plus riche et varié possible pour chaque vacances et tout au long de l'année ;
- soutenir les associations et initiatives locales.

Trois animateurs permanents sont présents à l'Espace Jeunes, qui se situe sur le site sportif de l'Espace Jean-Claude Klein, pour répondre aux besoins des jeunes et encadrer les activités pratiquées.

À la Wantzenau, l'Espace Jeunes développe une offre d'activités socio-éducatives pour les 10-18 ans. Il est présent au sein des établissements scolaires pour animer des ateliers ou des actions de prévention. Il accompagne également les jeunes lorsqu'ils souhaitent mener un projet et assure des animations de proximité sur la commune.

L'Espace Jeunes est avant tout un lieu de rencontre pour jouer, discuter, échanger,

passer de bons moments, mais aussi développer des projets.

Durant les vacances scolaires, l'Espace Jeune met en place de nombreuses animations, sorties, soirées à thème pour les enfants et les adolescents. Des séjours (été et hiver) sont également organisés.

Sébastien MAUDRY,
Coordinateur jeunesse à la Fédération
Départementale des Maisons des Jeunes et
de la Culture.

LES JEUNES S'ENGAGENT

Témoignage de Benjamin Vix, Conseiller Municipal

Il y a bientôt un an, j'ai ajouté une nouvelle palette de couleurs à ma mosaïque de l'engagement.

Jamais je n'ai pensé pouvoir un jour me retrouver propulsé sur les bancs d'une mairie dans un engagement politique ou plutôt citoyen. Pour ma part, je parlerais davantage d'un engagement citoyen que politique, me sentant plus poussé par nos Wantzenauviens que par une idéologie de parti.

Très vite, j'ai pu prendre mes repères et entrer pleinement dans ma mission de Conseiller Municipal. Tout cela a été facilité grâce aux talents et à la pédagogie de l'équipe administrative et technique de notre mairie mais également de mes co-conseillers.

Déjà impliqué par le passé au sein de ma commune via le monde associatif mais également via d'autres instances, me voici aujourd'hui, siégeant au sein du Conseil Municipal de La Wantzenau.

Cet engagement au sein d'une collectivité territoriale de notre République, je le vis comme tous mes autres engagements, c'est-à-dire avec comme unique credo « le service au prochain ».

Je suis heureux de faire partie des benjamins de l'équipe et de constater que notre place et notre parole ont autant d'importance que n'importe quel autre conseiller. Il en va de même au niveau des habitants avec lesquels j'ai plaisir à travailler pour mener différentes actions et projets : créer une synergie de la vie associative, développer l'offre culturelle et festive, réfléchir sur le devenir de notre environnement...

Cette fonction municipale m'apporte également beaucoup, de par les échanges avec nos habitants qui ont plein d'idées pour notre village, nos services, les rencontres d'Élus des communes environnantes, le travail en commission avec le souci d'apporter un « plus » à la population mais tout en respectant (et décourrant) le cadre légal des différentes thématiques abordées. Par cette mission, j'apprends chaque jour, même si ce n'est pas toujours évident, mais le jeu en vaut la chandelle quand on voit ce qu'il est possible de faire !

Pour tous et en particulier les jeunes appelés à être les « citoyens de demain », soyez plein d'espoir, un peu utopistes mais tout de même concrets pour « rendre ce monde un peu meilleur qu'on ne l'a trouvé ! »

Témoignage de Clément Vix, Conseiller Municipal

Ma relation vis à vis des services publics, du rôle d'une municipalité, et de ce qu'ils représentent a fait que j'avais envie de contribuer à un projet permettant de garantir un développement global constructif et durable de cet ensemble.

L'envie de s'engager dans une cause naît d'une soif de voir ses convictions et son énergie servir un territoire. Je précise territoire pour imaginer un espace de vie dans sa globalité et non pas seulement d'un ensemble de citoyens.

Mon grand regret était qu'une municipalité dans bien des cas ne s'inquiétait que des préoccupations des citoyens, c'est-à-dire des électeurs et souvent sur la courte durée.

La nature n'a souvent été considérée que comme un environnement de loisir,

voire même de ressource financière et non comme un ensemble ayant la même importance qu'un citoyen. Cette vision de l'espace commun et de sa gestion n'est pas conforme à ma vision plus humaniste et globale d'une cité.

Ma sensibilité environnementale, enrichie de diverses expériences avec des associations n'a fait que confirmer mes certitudes à m'investir pour le bien commun de tous les citoyens.

Jeunesse et environnement vont de pair, la jeunesse fait partie d'un cycle de la vie et quoi de plus éloquent que notre environnement qui reproduit à l'infini cette boucle pour s'en inspirer.

Malheureusement je suis fortement déçu de la part minime de jeunes, qui, comme moi, se battent pour une cause commune. C'est cela je pense qui trahit une certaine individualité grandissante néfaste à la co-construction, loin de l'altruisme nécessaire pour s'investir à mieux vivre ensemble.

Cet état d'esprit, le fruit d'une modification profonde des modes de vies nous incombe tous, assumons notre part de responsabilité et agissons de sorte que tout à chacun ait une part de sensibilité citoyenne et l'assume dans ses actes, ses engagements, ses paroles.

Et c'est pour cela que je ne peux qu'encourager les jeunes à s'instruire, à être curieux de tout pour trouver la voie qui leur convienne, afin de s'y investir. Les occasions sont multiples, il y a tellement d'associations à découvrir où le potentiel de chacun peut être mis à profit pour le bien commun.

J'ai trouvé la mienne, à qui le tour ?

LES « JEUNES » DE LA WANTZENAU VU PAR UN « VIEUX »

Un concept bien vague « les jeunes » souvent péjoratif. Cible d'autant plus facile quelle reste abstraite. Je tente de traiter ici, en toute humilité, de la population qui commence à s'émanciper de la cellule familiale, à vouloir s'épanouir.

Et si on faisait confiance à la jeunesse puisque de toute façon il faut qu'elle passe. Et si on les laissait se trouver une place

dans la société, à leur rythme. Lâchons leur la main en toute confiance puisque c'est nous, la société, qui les avons forgé ou alors serions nous si méfiants de notre travail d'éducation ?

Il ne s'agit pas de nous décharger mais d'accompagner, de soutenir s'ils le demandent.

C'est à eux maintenant de préparer et de participer à leur avenir. Nous avons tout à gagner de leur intransigeance car de grands chantiers s'inscrivent à l'horizon, leur fougue et leur enthousiasme leur seront bien utiles pour les mener à bien.

Thierry SEIBERT

Les faits marquants en images



1



2



3

Légende :

1. Fête des Aînés (13/12/14)
2. Cérémonie des Sportifs méritants (09/01/15)
3. Cérémonie des Vœux du Maire (11/01/15)

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du conseil municipal. Les fautes d'orthographe ou de syntaxe appartiennent à leurs auteurs.

> Notre Wantzenau

Suite aux nombreuses démissions de conseillers municipaux et adjoints, vous avez été nombreux à nous faire part de vos inquiétudes quant au devenir de la Wantzenau avec le sentiment que rien ne bouge depuis l'année dernière et qu'un silence s'installe là où l'on attendait de voir jaillir des solutions aux problèmes ne serait-ce que de logement.

Dans la mémoire des Wantzenauviens, tant de projets urgents étaient inscrits aux programmes électoraux !

Nos pressantes demandes d'ouverture et de transparence commencent à avoir un écho et les groupes de travail à venir, seront investis par nos 6 conseillers pour défendre vos intérêts.

Modifier le village pour des décennies nécessite une maîtrise du sujet, un travail de fond et un consensus. « Notre Wantzenau » maîtrisant particulièrement l'urbanisme, est évidemment impatient d'analyser minutieusement le projet de développement du village élaboré par un bureau d'étude de Grenoble.

En parallèle, nous préparons nos interventions dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, cela nous permettra de nous prononcer sur l'état des finances.

Nous vous invitons à continuer à nous interroger sur tous les points qui vous tiennent à cœur.

Mail : contact@notrewantzenau.eu

Michèle Kannengieser, Camille Meyer, Christine Stroh, Frédéric Maury, Roger Bode, Pia Kieffer

> Liste d'Entente Communale

« Le temps n'est plus à la polémique »... C'est ainsi que le Maire concluait un droit de réponse dans le premier trait d'union en juillet 2014. Apparemment, pour ce qui le concerne, il ne s'agissait que d'un vœu pieu puisque dans le bulletin municipal de décembre 2014, il explique encore la difficulté de sa tâche par « l'absence de la communication la plus élémentaire et la plus républicaine avec l'équipe précédente (qui) n'a pas facilité les choses... ».

Restons sérieux ! On ne peut d'un côté mener pendant 6 mois une campagne de dénigrement des actions menées par l'équipe précédente, dont il faisait partie, et attendre en retour dialogue et coopération. Comme le mentionne le Maire, les Wantzenauviens ont choisi le changement. Il appartient désormais à la nouvelle municipalité de faire émerger ses propres projets. Or, un an après ce changement, nous restons toujours dans l'attente de ces nouvelles orientations. Le prochain débat d'orientation budgétaire ainsi que le budget 2015 devront nous indiquer clairement les choix qui seront opérés pour notre commune. Effectivement le temps n'est plus à la polémique, mais aux propositions et à l'action ! Notre liste, représentée par Serge HUGEL et Katia BOSSUYT, nouvelle arrivante en remplacement d'Esther THEUREAUX, y veillera et profite de cette tribune pour vous présenter ses meilleurs vœux pour 2015.

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL